

# DOMICILE 90 = recherche de bénévoles !

- ♦ La visite/l'appel se fait à titre gracieux : tout don est exclu.
- ♦ Vous êtes un créateur de lien social. Vous favorisez le lien social par l'écoute et l'accompagnement des personnes.
- ♦ Votre action de bénévole n'a pas pour vocation de se substituer à la famille et aux différents services des professionnels.
- ♦ Vous acceptez de vous engager pour une durée minimum d'un an.
- ♦ Vous respectez confidentialité et réserve envers la vie de la personne visitée.
- ♦ En tant que bénévole, vous avez la possibilité de percevoir une indemnisation de vos frais kilométriques si vous effectuez des visites (sur justificatif)
- ♦ Le déroulement et le contenu des visites et des appels se fait en fonction des goûts de chacun.
- ♦ Toutes visites ou appels annulés doivent être signalés par l'une ou l'autre des parties.



Pour toutes informations appeler le : 03 84 28 08 80 ☎

*Le bénévole est une personne qui s'engage librement, en dehors de son temps de travail et de ses activités habituelles pour mener gratuitement une activité en direction d'autrui. Dans le cadre de ce dispositif, il est un « collaborateur bénévole de l'association Domicile 90 »*

## CHARTRE DU BÉNÉVOLE

Domicile 90  
Tisser des liens et prendre soins



- ♦ Vous respectez la personne rencontrée, ses choix de vie et ses convictions.
- ♦ Vous pouvez consulter l'aide qui l'a sollicité ou Domicile 90, en cas de besoin, de difficulté, de problème majeur avec ou pour la personne accueillante.
- ♦ Vous devrez rendre compte, en accord avec le bénéficiaire, de vos actions ou d'éventuels dysfonctionnements constatés, lors de réunions de suivi mis en place en fonction des besoins, des demandes, du bénéficiaire, du bénévole ou de la personne

Ce que les bénévoles ne doivent pas faire au domicile :

- Le ménage quotidien
- La toilette de la personne
- Les soins infirmiers
- Accepter de rémunération
- Promener la personne en voiture

### Les engagements du visiteur/téléphoneur

- Vous allez rendre visite à une personne
- Vous vous engagez sur une certaine durée.
- Vous faites partie d'une équipe, vous vous y référez si nécessaire
- Le déroulement et le contenu des visites sont en fonction de vos goûts respectifs. La relation est basée sur l'écoute et l'échange.
- La notion de confidentialité et de réserve sur la vie de la personne et indisponible.
- Il faut que vous bénéficiiez d'une assurance de responsabilité civile

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....

Fait en 3 Exemplaires

Fait le : .....  
A : .....  
Signature : .....

Bulletin municipal de la Commune de Rougegoutte



# Rougegoutte

# Info



## Le Grand débat national, un cahier de doléances et de propositions en Mairie

**RAPPEL** = Depuis le 11 décembre 2018, nous avons ouvert en Mairie un cahier de doléances et de propositions.

Nous avons déjà remis, à la mi-janvier 2019, à Madame la Préfète du Territoire de Belfort, les remarques et propositions formulées.

Ce registre restera ouvert jusqu'au 15 mars prochain. Pour recueillir votre parole, vous pouvez venir en Mairie et écrire sur le registre, ou bien envoyer un mail :

**mairie-rougegoutte@orange.fr**

En indiquant l'objet « doléances et propositions » votre mail sera insérer dans le registre.

Lors de sa séance, le 1er février 2019, le Conseil Municipal se prononcera, sur l'opportunité d'organiser un éventuel débat public à la Salle Communale de la Cité.

## IMPLANTATION DE LA FIBRE OPTIQUE

Un réseau fibre optique sera déployé dans notre Commune en 2019. La Société CAPECOM CIRCET est mandatée par Orange pour cette intervention. Aucune contrepartie financière ne sera demandée et vous serez libres de souscrire un abonnement fibre optique avec l'opérateur de votre choix ou bien garder votre abonnement actuel et ne rien changer.

Ce projet permettra une connexion internet beaucoup plus rapide, la réception de télévision Haute Définition et beaucoup d'autres avantages. Il s'agit là d'un réseau en fibre optique à 100%.

Deux armoires seront prochainement installées = l'une avenue de Lattre de Tassigny, le long de la barrière de l'Unité 1 SMRC et l'autre Place du Tilleul.

Mairie de Rougegoutte 16 rue des Ecoles 90200 Rougegoutte  
☎ 03 84 27 12 67 ☎ 03 84 29 59 75  
✉ [mairie-rougegoutte@wanadoo.fr](mailto:mairie-rougegoutte@wanadoo.fr) Site : [www.rougegoutte.fr](http://www.rougegoutte.fr)

Dépôt légal n° 17/2000  
Imprimé par nos soins  
Tirage : 500 exemplaires

Informations rapides

## C.C.V.S. : REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Par délibération n°129-2018, le conseil communautaire a approuvé la proposition de lissage de la redevance assainissement collectif sur le territoire de la CCVS. Les évolutions de tarif débutent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, aussi, il serait nécessaire de faire apparaître un article à diffuser à vos usagers, soit par le biais de votre site internet, de votre gazette, et/ou par un affichage dans vos locaux.

Pour vous aider dans cette démarche, voici les éléments :

Mise en œuvre d'une convergence tarifaire de la redevance assainissement collectif.  
Un des fondements de l'intercommunalité réside dans sa capacité à pouvoir apporter aux différents habitants de son territoire une gestion unique et unifié des services publics relevant de ses compétences. Cela implique une harmonisation des politiques tarifaires, comprenant le montant de la redevance assainissement collectif, sur l'ensemble du territoire communautaire.

Le groupe de travail « redevance » et la commission assainissement se sont réunis afin de proposer au conseil communautaire une évolution progressive du montant de la redevance, afin d'atteindre un tarif cible de 2,51€.

Ce tarif a été fixé en prenant en compte les éléments suivants :

- ♦ Instauration d'une part fixe sur l'ensemble du territoire
- ♦ Financement des dépenses de fonctionnement et des investissements (réhabilitation et extension du réseau d'assainissement) du service

Enfin, un lissage jusqu'en 2027 du tarif a été décidé.

Il en résulte qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, il sera procédé à :

- ♦ L'application d'une part fixe de 66€ sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes
- ♦ Un lissage du montant de la redevance comme suit :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ex-CCHS	2,10	2,15	2,20	2,25	2,31	2,36	2,41	2,46	2,51
ex-CCPSV	3,07	3,00	2,93	2,86	2,79	2,72	2,65	2,58	2,51

## SYNDICAT DES EAUX

### Renouvellement compteurs eau = gratuité totale

Conformément aux obligations réglementaires de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, en 2019, le Syndicat des Eaux de GIROMAGNY, débute une campagne de renouvellement des compteurs de plus de 15 ans. En conséquence, tous les compteurs, antérieurs à 2004, seront progressivement changés.

Pour savoir si vous êtes concernés, il convient de regarder votre compteur sur lequel apparaît l'année de votre compteur : les premiers chiffres, gravés sur le compteur, indiquent l'année d'installation.



La date de votre compteur identifiée, s'il est antérieur à 2004, **il importe que vous appelez le Syndicat des Eaux au 03.84.29.50.19 afin de prendre un rendez-vous.**

Le jour du rendez-vous que vous aurez fixé avec le secrétariat, un technicien viendra à votre domicile effectuer le changement de votre compteur.

**Ce remplacement de votre compteur est totalement pris en charge par le Syndicat des Eaux.**

**Information importante = Ces nouveaux appareils ne sont pas équipés d'appareil de télé-relevé (relevé de compteur à distance) ! Comme actuellement votre compteur sera relevé chaque année par un agent du Syndicat des Eaux. Si vous avez des questions, vous pouvez aussi interroger le secrétariat du Syndicat des Eaux.**

**Le jour du rendez-vous à votre domicile, il conviendra que le compteur soit libre d'accès.**

Guy MICLO, Président du Syndicat des Eaux

# FORUM SOLIDARITÉ EMPLOI

**Tous les bons plans pour accéder à un emploi ou une formation**

**mardi 5 février 2019 de 14h à 17h à la MIFE-Cité des métiers Place de l'Europe à Belfort**

Organisé par la Cité des métiers en partenariat avec **MOBIJOB**

mife90.org tél. 03 84 90 40 00



## OPERATION UNE ROSE UN ESPOIR

Comme chaque année de très nombreux motards seront **devant la Mairie de ROUGEGOUTTE SAMEDI 27 AVRIL 2019 de 16 h 50 à 17 h 45**

Dans le cadre de l'opération « **Une Rose Un Espoir** », ils viennent **proposer des Roses**, au prix de 2 € minimum l'unité (**le rendu de monnaie est impossible**), soit au porte-à-porte dans quelques rues du village, soit devant la Mairie, **à toutes celles et ceux qui se sentent concernés par la lutte contre le cancer.**

Les fonds collectés permettent chaque année de financer du matériel de dépistage ou de traitement du cancer pour l'hôpital de BELFORT-MONTBELIARD.

Attention = il n'y aura pas de pré-vente de roses cette année.

